

Deviens Sauveteur Aquatique avec les Sapeurs-Pompiers du Var sur les Postes de Secours des Plages et Lacs du Département.

Le SDIS83, prend en charge cette formation qualifiante sous condition d'engagement de 2 mois au moins entre juin et septembre (hébergements possibles sur les postes éloignés du domicile).

Recrutement et Formation:

Tests de niveau sur les sites de Toulon, Hyères, Fréjus et Sainte-Maxime courant janvier.

Epreuves:

- 200 m Palmes, masque et tuba en moins de 3 minutes
- Ocombiné de 100 m : 25 m ventral + apnée + 25 m ventral + 25 m rétropédalage, en moins de 2 minutes
- Entretien avec le jury (présentation, motivation...)

Formations : entre janvier et juin (vacances scolaires et week-end)

Secourisme de niveau 1:40 h

Natation en piscine : 36 h d'entrainement

Règlementation : 20 h SBAN tronc commun : 20 h Secourisme de niveau 2 : 40 h SBAN Général et Spécifique : 40 h

***SBAN**:Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques

Epreuves du BNSSA:

Diplôme National

- Etre âgé de 18 ans au 1er juin
- 100 m sauvetage avec apnées et remorquage
- 250 m palmes masque et tuba
- Porter secours à une personne en milieu aquatique
- QCM de réglementation

Permis bateau:

à la charge du candidat

*BNSSA: Brevet National de Sécurité et de Sauvetage



Renseignements et inscriptions

